



La Martelière



Rastin

SOMMAIRE

- P 2 • Infos Pratiques
P 3 • Le Mot de la Présidente
- P 4/16 La Vie du Village**
P 4-8 • Le Point sur l'Urbanisme et le Village
P 9-10 • En ce Temps-Là, J'Avais un Bar
P 11 • « La Bergerie Provençale »
P 12-15 • Evènements & Infos / Les Associations Communiquent
P 16 • Accompagnement - Solidarité Le Corbillard Fête ses 70 Ans
- P 17/22 Un jour... Je serai Reine d'Arles !**
P 17-19 • La Reine d'Arles, une Reine de Cœur...
P 19-21 • Rencontre avec Naïs Lesbros, XXIIIème Reine d'Arles
P 21-22 • Être Maman de la Reine d'Arles...
- P 23/24 Culture et Loisirs**
P 23 • Recette de Nicole / Livre de Dom
P 24 • Marché Nocturne du 14 juin 2024

Comité d'Intérêt de Village

C.I.V. Raphèle Avenir
Association Loi 1901

✉ : 1 chemin des Paluns - 13280 RAPHELE

✉@ : civ.raphele.avenir@gmail.com

Site 🌐 :

www.civraphele.fr

QR Code

d'accès au site C.I.V.



Le journal **La Martelière** est édité en 400 exemplaires par le Comité de Rédaction Commission Communication du C.I.V. - Impression MDVA d'Arles

SERVICE MÉDICAL

À RAPHÈLE

Médecins :

Dr ANNETIN

10 rue des Santons
06 08 69 80 98

INFOS

Utiles

et Pratiques

Dr RIVIERE
16 route de la Crau
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

Mmes E. BILLONG, A. CARTAGENA et C. TRISTANT

Cabinet ouvert 10 rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi selon besoins.
Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.
Soins assurés à domicile sur Raphèle, Moulès et environs.
Permanence téléphonique tous les jours, W.E. et jours fériés : **04 90 98 32 57**

Physiothérapeute - Kinésithérapeute :

M. Andréa MASSARIELLO

55 route de la Crau

RDV ☎ **04.90.54.48.51**

À MOULÈS

Médecin :

Dr QUENEE

13 rue d'Argençon
04 90 98 05 85

Cabinet d'infirmières :

Mmes M.P. ADJAMI et F. ROIGNANT

Permanence téléphonique :
04 90 98 47 97

ACCM - Info Collecte

(Communauté d'Agglomération Crau Camargue Montagnette)

04 84 76 94 00

MÉDIABUS : ce service itinérant de la Médiathèque d'Arles poursuit ses tournées.

A Raphèle : de 10h à 12h, les mardis 21 mai et 18 juin 2024
A Moulès : de 14h à 15h30, le mercredi 5 juin 2024

MAIRIE DE RAPHÈLE

04 90 49 47 27

Ouverte au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h00

Monsieur Gérard QUAIX
Adjoint délégué pour Raphèle
le MARDI matin sur RDV

C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)

Sur RDV - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES
Renseignements au **04 90 18 46 80**

C.A.S. (Centre d'Activités Sportives)

Centre Jean VILAR - RAPHELE

Pendant les vacances de 14h00 à 17h00
sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA - Maison de la Solidarité (Ex DDISS)

Sur RDV - 4 rue de la Paix - 13200 ARLES

☎ : **04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Agence de la CPAM - Avenue des Alyscamps -
13200 ARLES - ☎ : **04 94 60 38 38**

LES ATELIERS DU C.I.V.

Couture : tous les lundis de 13h30 à 16h30 - Salle Gérard Philippe

Informatique : tous les mardis de 14h à 17h - Centre Jean Vilar

Peinture : tous les mardis de 14h à 17h - Salle Maggie Carlevan - contact : Huguette 06 62 10 12 91 ou Josette 06 23 58 62 41

Lecture : le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 - Salle des Sociétés (à côté de la salle G. Philippe)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Photo : Portrait Amélie LAUGIER : © Hervé BERNON

Selon nos préférences, le mois de Mai est synonyme de nombreux événements : mois des beaux jours, mois des semis et des plantations, mois du premier arrosage des prés et des premières querelles entre voisins pour la « martillière » ; celui des premiers repas barbecue entre amis mais aussi celui de l'Armistice du 8 Mai 1945, celui des jours fériés et du muguet et pour Arles celui de la Fête des Gardians et, un an sur trois, de l'élection de sa Reine. Cette année est une année d'élection et c'est sur la place de la République qu'Arles a découvert sa XXVème Reine après la phrase rituelle de l'édile : « *Pople d'Arle veici ta rèino !* ».

Enfant du « Pays », c'est le 8 mai, jour de son anniversaire, qu'Amélie Laugier a été élue Reine d'Arles, accompagnée de ses Demoiselles d'Honneur, Faustine Bret, Salomé Espelly et Nina Graillon. Elles sont à l'aube de trois années de partage, de transmission et surtout de modèle pour bon nombre de petites filles qui comme elles, au début, en sont à rêver. Nous leur souhaitons un excellent règne.

Depuis 1930, les règnes se succèdent au Balcon de l'Hôtel de Ville et c'est de cette « reine de cœur » que la Commission Communication, coordonnée par Mme Katia Valbonesi, a choisi de vous parler dans ce numéro spécial Reine d'Arles.

A peine un mois après la causerie de M. Georges Carlevan, c'est M. Claude Sintès que nous avons reçu pour une conférence passionnante sur la découverte d'un chaland antique romain dans le Rhône. Suspendus aux lèvres de M. Sintès, nous aurions pu y rester des heures... Une soirée d'exception avec un homme d'exception !

Pour bien démarrer le printemps, Mme Marie-Jo Bernabeu et la Commission Animation ont également préparé et proposé le 21 avril dernier le traditionnel Marché aux Fleurs, devenu une institution dans le village. Nous remercions vivement la participation d'Antonin DARTY, plus connu sous le petit nom « le fleuriste du village », ainsi que de son épouse, qui ont permis une animation très appréciée par les enfants autour de

créations de compositions florales ; moment de partage entre petits et grands, cette activité manuelle et colorée reste un temps fort de la journée. Petit retour en images sur cette ode au végétal !

Et ce n'est pas tout pour notre équipe animation ! Tout récemment, c'est un concert inédit que le C.I.V. a pu vous proposer ainsi qu'un après-concert dînatoire ; la prestation du groupe « Le Condor », à l'Eglise, fut un moment magique de communion et de partage.

Avant la pause estivale, il y a encore un événement à préparer pour l'équipe de Marie-Jo et non des moindres, le Marché Nocturne des Producteurs, qui a remporté un vif succès l'an dernier, et qui aura lieu le 14 juin prochain sur le même schéma : étals des producteurs locaux, buvette et planches apéritif pour un moment de convivialité au cœur du village. Avec cette année, 80 ans de la Libération et 30 ans du C.I.V. obligent : un Bal Populaire vintage animé par DJ Flo pour fêter ça ! Une bien belle soirée en perspective ! Retenez la date.

Dans la série histoire des commerces de Raphèle, ce numéro est consacré au Bar PMU et aux propriétaires des murs ; aventure de deux couples d'amis que nous allons vous raconter grâce à la rencontre de M. et Mme Daniel Ayala qui ont gentiment accepté de me recevoir, de faire un bond dans le passé et de me retracer leur parcours. Souvenirs, anecdotes, sourires et nostalgie sont donc au programme de l'article que vous allez découvrir.



Enfin, la Commission Urbanisme a travaillé sur plusieurs fronts durant les semaines passées avec :

- La rédaction (en collaboration active avec le Conseil de Village) d'un courrier à M. le Maire officialisant le manque cruel de structures sportives à Raphèle et une demande d'investissement dans ce domaine devenue urgente. Ce courrier a été remis lors de la dernière séance du Conseil de Village en avril dernier. Vous le découvrirez ci-après.
- Une implication lors des réunions de concertation de RTE au sujet de l'implantation d'une ligne à très haute tension dans notre paysage. Pour nous éclairer, un article, accessible à tous, vous est proposé.
- Diverses actions menées à la suite de l'annonce d'un nouveau projet immobilier à Raphèle qui est inconcevable : prise de rendez-vous (CD13 / ACCM), rédaction et diffusion d'une pétition. Tous les détails de nos démarches ci-après.

Bonne lecture à tous !
Christine Moschini

LE POINT SUR L'URBANISME ET LE VILLAGE

Le C.I.V. vous met en copie !

Plusieurs séances de travail avec la Commission Sport du Conseil de Village ont été nécessaires à la rédaction d'un courrier officialisant une demande d'investissement notamment sportive à Raphèle. Ce courrier a été remis à M. Quaix le 3 avril dernier pour M. le Maire. A l'heure où nous éditons, nous n'avons pas de retour. En voici la copie :

Monsieur le Maire,

Dans le cadre d'un projet d'investissement sportif indispensable à Raphèle, vous trouverez ci-après l'étude que la Commission Sport du Conseil de Village, avec la participation des associations sportives, du C.I.V. et des écoles primaires a réalisé pour établir des priorités et servir de base à la constitution d'un dossier par les services techniques de la Mairie.

Les associations potentiellement concernées ont, dans un premier temps, établi un état des lieux de leur structure aujourd'hui, réalisé un prévisionnel de fréquentation au vu de l'arrivée de nouveaux habitants et enfin exprimé leurs besoins afin de poursuivre leur mission éducative dans de bonnes conditions.

Avant d'aborder les besoins individuels de chaque association, il est important de rappeler que Raphèle, aujourd'hui, frôle les quatre mille habitants et qu'aucune réalisation sportive n'a été réalisée depuis les années quatre-vingt (Tennis Club Raphéolois / Dojo).

Ces structures aujourd'hui sont pour certaines obsolètes, sous-dimensionnées et souffrant d'un manque cruel de propreté et d'hygiène. Elles ne répondent plus, entre autres, aux normes de sécurité actuelles.

A ce jour, le village dispose : d'un terrain vague, historiquement stade de foot de la Cabro d'or, totalement abandonné ; d'un stade, non homologué pour certaines rencontres, sur lequel évoluent L'Entente Fontvieille Raphèle Moulès (club de football qui utilise également le stade de Moulès et le stade de Fontvieille) et les écoles ; de quatre courts de tennis non couverts ; d'un espace bétonné (emplacement du city stade prévu début 2024) ; d'un terrain avec bosses ; d'une arène ; d'un « gymnase obsolète » qui accueille danse, gymnastique, pilates, mais aussi la bourse aux jouets, le vide-commode, le Marché de Noël et diverses activités scolaires ; d'un dojo pour du judo, karaté, renforcement musculaire ; ainsi que d'un boulodrome.

Faute de structures sportives réglementaires, l'offre de disciplines est limitée à Raphèle, aussi bien en sports collectifs (Basket, Volley, Handball) qu'individuels (Athlétisme, Escrime, Boxe, Badminton, Tir à l'arc) obligeant les adeptes à se tourner vers Saint Martin de

Crau, compte tenu de sa proximité et de la qualité de ses infrastructures.

Vous trouverez ci-dessous les différentes problématiques rencontrées par les associations sportives directement concernées par un projet sur le terrain de la Cabro d'or, et par une réhabilitation des structures existantes.

- **Football :**

« Née en 2004, l'Entente Fontvieille Raphèle Moulès (EFRM) a permis de pérenniser la pratique du football sur nos trois villages au sein du District Grand Vaucluse. Aujourd'hui, l'Entente, c'est près de 350 licencié(e)s, une pratique allant du baby foot aux vétérans, un pôle féminin labellisé argent par la Fédération Française de Football et une section sport adapté.

Évaluant sur les trois villages, nos équipes utilisent à plein régime le site de Raphèle, pour les entraînements et pour certains plateaux foot-animation. Malheureusement, de par son ancienneté et son entretien aléatoire, le site montre ses limites, en termes d'utilisations : notamment quant à la sécurité (absence de grillage autour de la surface de jeu assurant la sécurité des pratiquants et officiels, distance ligne de touche main courante insuffisante, éclairage insuffisant et trop souvent mis en défaut...) ; quant à la qualité de la pelouse (intempéries et utilisation quotidienne ne font pas bon ménage), même si des progrès ont été constatés, concernant son entretien ; quant à la qualité de l'accueil proposé lors de nos manifestations (vestiaires désormais trop étroits, même si en nombre suffisant et environnement proche ne permettant pas l'accueil en nombre de personnes) ; mais également quant à la capacité de stockage désormais limitée.

Son positionnement géographique au sein du village ne permet pas d'envisager un agrandissement de la surface de jeu, la réalisation d'une tribune avec nouveaux vestiaires, de nouvelles capacités de stockage et de stationnement et un véritable club house-buvette. L'Entente attend désormais une nouvelle surface de jeu afin d'assurer la pérennité des catégories engagées en compétition, ou en loisirs, et son développement dans les années à venir. »

- **Le Dojo Raphéolois :**

« Il a pour objectif de développer les arts martiaux à Raphèle les Arles. Le Club a été fondé en 2001 à la suite de la fusion du Judo Club Raphéolois créé en 1973 et du Shotokan Karaté Raphéolois né en 1998. Nous sommes affiliés aux Fédérations Françaises de Judo et de Karaté, mais aussi agréés Jeunesse et Sports, et

adhérents à l'Office des Sports de la ville d'Arles. Aujourd'hui nos adhérents peuvent pratiquer quatre activités : le Judo, le Karaté, le Cross-Training et le Taïso ; nous intervenons lors des CAS, mais aussi auprès de foyers d'enfants de l'Aide à l'Enfance.

L'association compte, sur l'année 2022/2023, 237 adhérents de 3 à 77 ans, parmi lesquels 196 judokas, dont 142 moins de 18 ans.

Le Dojo organise plusieurs événements en faveur du rayonnement des arts martiaux de la ville d'Arles : la nuit des poussins en février, un stage national karaté shotokan France, ainsi que le tournoi du pays d'Arles en collaboration avec les différents clubs arlésiens.

Nous avons également des compétiteurs qui commencent à évoluer au niveau régional et national dans les catégories de jeunes, mais également en vétérans.

Mais la situation qui peut sembler favorable est problématique : nous pratiquons sur un tatami de 120 m² (il faudrait le double au vu de l'affluence aux cours). Le dojo n'a qu'un seul vestiaire de 10 m² (donc mixte...), un seul toilettes, pas de douche, un bureau qui sert de vestiaire pour les enseignants et de stockage de matériel...

Et malgré cela, nous continuons à avoir un afflux d'enfants pour pratiquer nos sports... Mais nous avons atteint la limite de l'infrastructure actuelle ; d'ailleurs pour la première année, nous avons dû refuser des enfants, faute de place suffisante pour les accueillir.

Nous avons également beaucoup de projets, tels que : stages avec des médaillés mondiaux et olympiques, organisations d'entraînements collectifs départementaux... Mais les conditions dans lesquelles nous pratiquons ne nous permettent pas de pouvoir prévoir ce type d'événements.

Il est clair que l'arrivée d'une nouvelle structure sportive nous permettrait de pouvoir envisager de continuer à développer nos pratiques, améliorer la qualité d'accueil de nos adhérents, accroître les résultats sportifs du Club et par la même le rayonnement de la ville d'Arles. »

- Danse :

« Aujourd'hui : une salle de danse, trop petite pour accueillir et faire évoluer correctement les adhérents. Elle ne répond plus à la réglementation d'un studio de danse, ce qui engendre une fuite des adeptes vers notamment St Martin de Crau, et oblige une programmation des cours, tard dans la soirée pour

couvrir toutes les disciplines.

Souhaits : remettre la salle de danse actuelle en conformité et bénéficier d'une salle supplémentaire permettrait d'offrir une meilleure qualité de nos cours. Cela doublerait les créneaux horaires et allègerait le nombre d'adeptes par cours, pour un meilleur apprentissage et un meilleur suivi des groupes par compétence. »

Ont été interrogés également toutes les associations et écoles de Raphèle, tout aussi impactées par le vieillissement des structures, le manque d'entretien, et l'absence d'infrastructures suffisamment dimensionnées et aux normes de sécurité.

Ont répondu à nos sollicitations : le Tennis, le Club Taurin, la Boule Joyeuse, l'école Pergaud, l'école A. Daudet, l'Amicale des Ecoles.

Au-delà de leurs besoins d'entretien récurrents, elles ont clairement exprimé leurs difficultés à poursuivre correctement et en toute sécurité leur mission éducative, avec une population qui grandit et des moyens délabrés. Notamment pour les écoles qui, à l'heure où l'accent est mis sur la nécessité de la pratique quotidienne de sport avec des directives dans ce sens, ne peuvent correctement jouer leur rôle.

Un projet situé à la Cabro d'or permettrait deux choses : la création de nouvelles structures (stade et salle multisports) ; et par effet domino des réaménagements de l'existant qui pourraient répondre aux besoins de tous.

D'où l'intérêt de penser cette étude de façon globale et d'évaluer les retombées positives sur chaque utilisateur pour pouvoir les optimiser.

Le besoin commun, exprimé par tous, est incontestablement une salle pluriactivités suffisamment dimensionnée pour accueillir en sécurité toute la diversité des animations proposées pour le village.

En conséquence et vu l'urgence de la situation, nous vous sollicitons pour implanter des équipements sportifs supplémentaires et réhabiliter les structures existantes, afin de pallier les carences actuelles, de développer l'offre de pratiques à Raphèle, d'éviter la fuite vers d'autres communes et de permettre aux associations de perdurer et de progresser.

La Commission Sport du Conseil de Village
Et les associations participatives au projet

Éventuel projet immobilier à Raphèle

L'annonce d'un projet immobilier au cœur du vieux village a eu l'effet d'une bombe auprès des riverains, mais également auprès des habitants qui, conscients des déficiences de tous les réseaux hydrauliques, des défauts de la voirie et du manque cruel d'infrastructures

publiques, ne comprennent pas comment l'accueil d'un surcroît de population peut être envisagé dans de telles conditions. D'autant que ce projet surdimensionné doublerait purement et simplement la population de ce quartier, avec pas moins de 55 logements sur une parcelle

étriquée d'environ 6 300 m², et les problèmes inhérents de circulation et de parking dans toute la zone.

Très souvent sollicité, le C.I.V., fidèle à sa mission d'information et de relais auprès des autorités en responsabilités, a rédigé et diffusé une pétition pour conforter et légitimer son opposition à tout nouveau projet. Se limiter à demander au promoteur de revoir sa copie n'est pas une option satisfaisante.

D'autant que c'est presque la main sur le cœur (lors de notre dernier entretien avec le Service Urbanisme en septembre dernier) que la promesse de laisser Raphèle, en paix nous a été faite, le temps de rattraper son retard en termes d'aménagements et de pouvoir absorber les cinq lotissements hérités de l'ancienne mandature, temps plus que nécessaire au vu de l'ampleur des travaux à planifier.

Malheureusement, c'était sans compter sur le PLU en vigueur aujourd'hui qui laisse encore la place à plusieurs parcelles privées constructibles et à l'appétit des promoteurs.

S'opposer à un besoin de logements serait une absurdité tout comme l'envisager dans ces conditions. Et c'est bien là que se situe notre action : REPARER AVANT DE PEUPLER !

Persister sur la voie du logement à tout prix ou proroger l'éternel «- On ne peut rien faire !... »- accentuerait le très désagréable sentiment d'exaspération des Raphélois : les

RAPHÈLE-LÈS-ARLES

Projet d'immeubles : un "ras-le-bol" général

(ARTICLE JOURNAL « LA PROVENCE » DU 29.04.2024)

Sur une parcelle de 6 326 m², 55 logements sous la forme de deux immeubles pourraient voir le jour. Un projet "inconcevable" pour le comité d'intérêt de village qui, en quinze jours, a récolté près de 1 000 signatures pour contrer cette construction.

Comme un air de déjà-vu. Déjà en 2017, les membres du comité d'intérêt se "battaient" pour éviter la construction de cinq lotissements, sans succès. "Malgré cinq recours gracieux, ces constructions sont tombées d'un seul coup à la fin de la dernière mandature". L'origine du problème selon le groupe ? La vétusté et le dimensionnement de l'ensemble des réseaux - pluvial, incendie, assainissement, débit d'eau - mais aussi en termes de voiries, de circulation et de stationnements, qui, selon le comité, ne permettraient pas aujourd'hui d'accueillir, en l'état, des habitants supplémentaires. "Rien ne suit derrière. Nous manquons aussi cruellement d'équipements publics c'est-à-dire sportifs, culturels et scolaires. Le gymnase est

obsolète, le terrain de foot n'est pas conforme, il reste très peu de places dans l'école. Tous nos équipements n'étaient déjà pas à la hauteur des 400 derniers arrivants." Et ce chiffre pourrait encore grossir avec un nouveau programme immobilier, qui prévoit la création de 55 logements locatifs et sociaux. "Ce nouveau projet rassemblerait au moins 150 personnes de plus. Ainsi, la population augmenterait de 15 % en trois ans, indique les membres du comité. Ce quartier de Raphèle compte actuellement une cinquantaine de foyers. Un tel projet doublerait sa population avec une concentration excessive d'habitants sur une superficie étriquée".

"Le projet n'apporte rien au village"

C'est à la suite d'une réunion en présence de Sophie Aspod, 4^e adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, foncier et patrimoine et de Gérard Quaix, adjoint du quartier Raphèle, que les membres du comité ont été informés de ce projet. Afin d'éviter une situation similaire à celle de 2017, le comité a, cette fois-ci, choisi d'agir avant même qu'il ne soit officielle-

anciens qui voient ces nouvelles constructions comme source de difficultés supplémentaires et les nouveaux fortement déçus qui ne trouvent pas à Raphèle tout ce qu'ils espéraient (équipements sportifs, infrastructures...). Au final, un ressenti amer qui dessert fortement le bien vivre ensemble qui caractérisait notre village !

Forts de notre expérience passée, c'est volontairement et grâce à la courtoisie de Mme Aspod, Adjointe à l'Urbanisme et à la réactivité de M. Quaix, qui partagent nos inquiétudes et qui nous ont informés très tôt, que nous avons choisi d'agir avant même que le projet ne soit affiché en mairie, conscients qu'une fois déposés les recours gracieux sont au mieux compliqués, au pire totalement inutiles. C'est donc bien en amont que nous sensibilisons les services qui finalement auront une décision importante à prendre en toute connaissance de cause.

Cette pétition a rassemblé plus d'un millier de signatures en quinze jours, preuve s'il en était besoin, de l'intérêt et des attentes des Raphélois.

Nous communiquerons leur contestation aux autorités compétentes et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Non au projet d'immeubles à Raphèle !



Les dernières pétitions seront récupérées aujourd'hui. / PHOTO E.C.

ment déposé en mairie. "Notre démarche est de freiner les constructions et penser à l'avenir en termes d'investissements sur tous les niveaux dans le hameau." Depuis quinze jours, plusieurs membres du collectif circulent, pétition en main, pour apporter plus de poids à un "ras-le-bol" qui semble se généraliser. Ce week-end, l'action comptabilisait déjà près de mille signatures. "Ce projet en l'état est une aberration. On s'asphyxie. Nous sommes très inquiets. Aujourd'hui, notre but

La vétusté et la taille des équipements et des réseaux ne sont pas adaptés à l'arrivée d'au moins une centaine d'habitants.

est de réparer avant de construire".

De son côté, Gérard Quaix se prononce contre un projet qui, en l'état, "n'apporte rien au village" et pose problème à différents niveaux. "Le nombre de logements est trop grand. Sur ce projet, il n'y aurait que du locatif et du social. Pourquoi ne pas faire de l'accession à la propriété ?". À cela s'ajoute l'accès difficile aux logements. "L'entrée se ferait via la départementale et la sortie sur un chemin encombré avec la place pour le passage d'un seul véhicule à la fois. Le département n'accepte pas cette entrée et sortie qui en termes de sécurité, n'est pas concevable. Sans parler des 55 places de parking en sous-terrain, donc très facilement inondables." Pour l'heure, l'urbanisme attend une nouvelle proposition du promoteur immobilier, suite aux diverses remarques exposées à l'occasion d'une rencontre. L'élu indique toutefois qu'il "ne sera pas possible de refuser les constructions à cause du PLU mais qu'une amélioration peut être demandée". De son côté, le comité récupère les dernières pétitions aujourd'hui, avant de se réunir pour décider de la "marche à suivre".

Tous droits réservés La Provence du 29.04.2024 L.Ro

LA LIGNE 400 000 VOLTS ENTRE JONQUIERES-SAINT-VINCENT ET FOS-SUR-MER



A la maison, nous utilisons du 220 volts voire du 380 volts, alors pourquoi parle-t-on d'une ligne de 400 000 volts avec les nuisances que l'on connaît ?

Le transport de l'énergie électrique occasionne une déperdition d'énergie sous forme de chaleur ; afin de minimiser cette perte et de permettre le transport d'un maximum d'énergie avec des fils électriques de sections minimales, il est nécessaire d'augmenter la tension sur les lignes de puissance. En courant alternatif, la tension de 400 000 volts est la tension maximale utilisée industriellement.

Pourquoi a-t-on besoin de créer une nouvelle ligne électrique vers la zone de Fos-sur-Mer ?

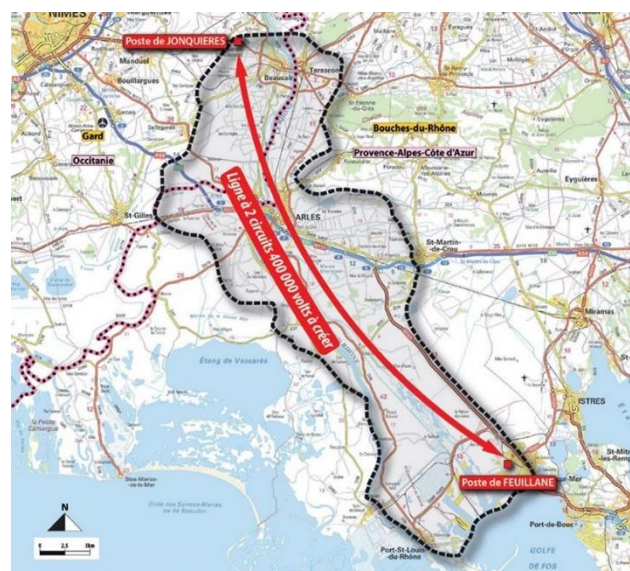
La région PACA a besoin de doubler sa capacité de puissance électrique. La **décarbonation** de nos sites industriels consiste à remplacer l'énergie fossile utilisée tels que le charbon, le pétrole et le gaz naturel par de l'électricité. La consommation électrique future de nouvelles industries tels qu'une usine de fabrication de capteurs solaires par exemple, le remplacement des moteurs thermiques par des moteurs électriques dans les voitures individuelles, l'évolution du chauffage à fioul et à gaz vers des pompes à chaleur électriques contribue à augmenter voire doubler le besoin énergétique électrique de la région.

Actuellement, cette énergie électrique consommée dans le golfe de Fos est produite par des centrales électriques situées plus au nord et acheminée par une ligne très haute tension en passant à l'Est de la région -Salon de Provence, Realtor, Ponteau-. Dans le futur, ne sont prévues dans la région de Fos-sur-Mer que des centrales de production d'électricité par des éoliennes, des hydroliennes ou des champs de capteurs solaire ; il sera donc nécessaire d'avoir une alimentation en provenance des centrales actuelles afin de pallier les creux de production des centrales à énergie renouvelable. Il n'est pas prévu d'installer des centrales nucléaires dans la région de Fos-sur-Mer, bien que ces dernières produisent de façon continue ;

en effet, la France ne prévoit pas d'augmenter le nombre de sites de centrales nucléaires.

RTE, distributeur d'énergie électrique, souhaite aussi renforcer le réseau de distribution en se dotant d'un nouveau cheminement ; ceci dans le but d'augmenter la fiabilité de distribution en cas d'incident.

RTE a donc choisi d'implanter sa deuxième ligne de distribution à l'ouest de la région, soit entre Jonquières, Arles, La Feuillane à Fos. Ce transport d'énergie se ferait par une double ligne aérienne de 400 000 volts alternatif, la plus directe possible. Son coût est estimé à 300 millions d'euros.



Que signifie décarboner et pourquoi aujourd'hui ?

Le gaz carbonique est produit lorsque nous brûlons du carbone (bois, tourbe, charbon, pétrole, gaz naturel...) ; l'oxygène de l'air se combine avec le carbone pour générer du gaz carbonique.

Inversement, les arbres, la végétation absorbent du gaz carbonique, rejettent l'oxygène dans l'air et fixent le carbone sous forme de bois, végétaux...

Ce cycle est permanent et possible grâce à l'énergie solaire ; d'un côté, il y a une production de gaz carbonique et de l'autre, il y a une consommation par la nature ; il en résulte un résidu de gaz carbonique dans l'air.

Durant des millions d'années, la nature a stocké du carbone sous forme de gaz, de pétrole, de charbon... Ceci s'est réalisé grâce à l'enfouissement de quantités de bois... à la suite des mouvements terrestres. L'énergie apportée par le soleil sur notre planète a en quelque sorte été stockée dans le sol sous forme d'hydrocarbures.

Depuis deux siècles, outre le cycle naturel du gaz carbonique, nous en produisons en grande quantité, en déstockant et en consommant très rapidement ces

hydrocarbures accumulés pendant des millénaires. La quantité totale de gaz produite est bien supérieure à la capacité d'assimilation de la nature. En conséquence, le résidu de gaz carbonique augmente régulièrement dans l'air.

Ce gaz a la propriété de laisser pénétrer les rayons solaires sur la surface terrestre et de les piéger comme dans une serre ; ceci contribue à augmenter la température terrestre ; plus il y a du gaz carbonique dans l'air, plus la température augmente rapidement.

Ainsi, on peut constater une dégradation de l'équilibre thermique de notre planète ; l'homme a probablement contribué à dérégler le cycle naturel. Il est donc nécessaire de stopper cette variation au plus vite en arrêtant la consommation excessive de carbone fossile afin que l'équilibre production/consommation revienne à la normale.

Quelles sont les autres possibilités d'apport d'énergie électrique sur le golfe de Fos-sur-Mer ?

Il est possible de changer le parcours de la ligne 400 000 volts avec pour inconvénient son allongement et la pénalisation d'autres régions.

Il est aussi possible d'enterrer les câbles de distribution électrique, afin de ne pas dégrader l'environnement visible et de ne pas augmenter les nuisances liées au champ électromagnétique de l'électricité.

En revanche, il est techniquement impossible d'enterrer les lignes de 400 000 volts à courant alternatif sur une si grande longueur car il y a un développement d'énergie réactive qui « freine » le passage du courant. Ceci ne se produit pas en réseau aérien.

Pendant, il existe la solution de convertir le courant électrique alternatif en courant continu ; et dans ce cas, il est techniquement possible de faire circuler cette énergie en sous-sol avec une tension de 525 000 volts continu.

Il n'y aurait alors pas de nuisance visuelle et probablement moins de nuisance électromagnétique dans la région. Néanmoins cette solution impose de convertir au départ l'énergie alternative en courant continu par une usine et inversement en fin de ligne. En effet, il est impossible, dans notre pays, de distribuer de l'énergie électrique continue, tous les appareils fonctionnant avec du courant alternatif. De plus, les usines de conversion ne peuvent que dégrader la fiabilité de l'installation.

Cette solution représente un coût estimé à plus de 1200 millions d'euros, elle est 4 à 5 voire 6 fois plus onéreuse que le transport aérien.

Le choix est difficile car :

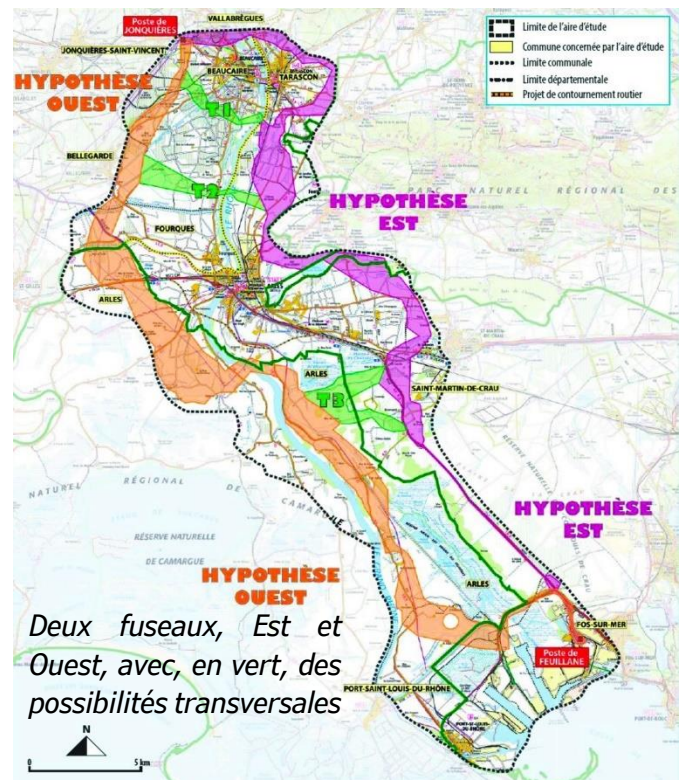
- D'un côté, il est nécessaire de décarboner le plus rapidement possible notre industrie afin de retrouver un certain équilibre thermique de notre planète et de pouvoir réindustrialiser

notre pays pour maintenir un niveau d'emploi satisfaisant.

- D'un autre côté, œuvrer pour l'environnement en diminuant les émissions de gaz carbonique contribue à pénaliser notre environnement visuel, notre santé et notre cadre de vie.

Il est important de rappeler que par choix notre région a été fortement engagée dans la protection de notre environnement par des contraintes quelquefois draconiennes depuis une cinquantaine d'années, la Camargue et les Alpilles étant orientées vers une activité touristique. Ce projet perturbe fortement notre façon de concevoir l'avenir et réduit à néant tous les efforts de cette partie du territoire.

Le surcoût apporté par une installation enterrée peut être supporté par RTE mais la limitation des ressources financières contribuera inévitablement à ralentir la vitesse de décarbonation prévue. En effet, il y a beaucoup d'investissements à entreprendre en France afin de supprimer l'utilisation des énergies fossiles.



La décarbonation est une révolution industrielle ; elle induit des avantages et des inconvénients. Une question très importante se pose donc :

Que doit-on privilégier ? L'évolution rapide vers l'utilisation d'une énergie plus propre ou bien défendre un environnement et un patrimoine acquis depuis cinquante ans qui se traduit par une mutation beaucoup plus lente vers un monde sans énergie fossile. La dégradation du climat et l'avenir des générations futures s'en verraient-ils affectés ? Trouver un équilibre n'est-il pas possible ?

Photos : © RTE

Alain Giraud

EN CE TEMPS-LÀ, J'AVAIS UN BAR...

C'est en 1975 que Daniel Ayala et Alain Amar (dit Médé), deux amis d'enfance, achètent le Bar de Raphèle à la famille Jourcin (Titin pour les intimes).



C'est un ami, agent immobilier, M. Cantel qui propose cette vente à « YALA » comme il l'appelait ; les deux jeunes gens âgés respectivement de 30 et 27 ans à l'époque ne réfléchissent pas longtemps avant d'accepter ; après tout : « à payer un loyer autant investir » pensent-ils.

Daniel et Alain arrivent donc de Miramas à Raphèle avec leurs épouses respectives Marylaine et Djami et passent alors d'un établissement neuf à un bar de village « dans son jus ». Les deux familles vivent au-dessus du bar avec dans un premier temps un bébé chacun.

Daniel et Marylaine se sont mariés en 1971 ; neuf mois après ils ont eu... leur premier bar à Miramas ! Par la suite (quand même), ils seront les heureux parents d'une petite fille, Alexandra.

Médé et Djami ont eu trois enfants : Barbara, Géraldine et Fabrice.



Le Bar, à l'époque, était tout petit (21m²) et le comptoir était parallèle à la route ; c'était déjà un bar/tabac.

En bordure de route comme aujourd'hui, il y avait beaucoup de clients : locaux et de passage car, à ce moment-là, ces officines étaient également des guichets de la Recette Principale ; à ce titre, ils délivraient les timbres fiscaux, les cartes grises mais aussi les acquits pour le transport de vin ou de céréales. De très nombreux camions passaient par Raphèle pour obtenir ces documents.

En 1977, des travaux de rénovation et une extension sont entrepris grâce à l'acquisition d'une pièce située juste derrière le bar. Les quatre amis et complices ont tenu ce bar ainsi transformé pendant 14 ans.

Ils se souviennent avec beaucoup de tendresse et d'émotion de scènes pagnolesques au comptoir. Les Raphélois, qui ont connu cette époque, se souviennent de deux couples qui se relayaient derrière le zinc ; il y avait le « sévère » (Daniel) avec la « gentille » (Marylaine) et le « blagueur » (Médé) avec la « sérieuse » Djami. Tout le monde pensait que c'était « un véritable chassé-croisé » !...



Combien de fois ont-ils dû entendre cette tendre réflexion ?...

Tous les âges et toutes les professions étaient représentés : les familles descendues de Lorraine pour travailler dans le golfe de Fos étaient déjà à

Raphèle ; les ouvriers sidérurgistes côtoyaient les paysans locaux ; les « anciens » supportaient les plus jeunes qui investissaient ce lieu un peu comme une auberge de jeunesse.

Daniel se souvient de chacun d'entre eux et les nomme par leur nom comme pour me montrer qu'il n'a rien oublié, comme pour un peu revenir en arrière : « Il y avait Marceau, Cortèse, Torrès, Lanfranchi, Fontaine, Dessalien et Karine, bien d'autres évidemment mais ce serait trop long ! ». Un sourire éclaire son visage en évoquant ces personnes qui lui sont chères encore aujourd'hui mais sa voix est chargée d'émotion et peut-être aussi un peu de nostalgie.

Cœur de village et lieu de rencontres, le Bar était le berceau de toutes les animations et notamment celui des lotos, du ballon et des boules, des parties de cartes que l'on peut facilement imaginer... Il y avait aussi les retrouvailles plus privées donnant lieu à des parties de pétanque mémorables derrière le mas, habitation de Daniel et Marylaine aujourd'hui. Sans oublier parfois la visite d'un taureau qui suivait docilement le manadier sans se douter qu'il finirait au comptoir !



Tout ou presque était prétexte pour se retrouver au Bar comme un déjeuner, en passant par chez « Trescend » pour la charcuterie, par Balarin pour le pain et par chez M. et Mme Carthonnet pour les pâtisseries.

Daniel et Médé avaient le projet d'un tabac plus grand avec librairie et papeterie ; ils achètent donc le restaurant « Les Glycines » en 1982 pour avoir les locaux suffisants. Malheureusement, il leur est interdit de déplacer le tabac et le projet tombe à l'eau ! Ce dernier est alors vendu à M. Padilla. Ils

feront de l'immeuble les commerces et les appartements que nous connaissons aujourd'hui.

Le Bar était ouvert de 4h00 à 22h00 jusqu'en 1981, date à laquelle Daniel, victime d'un accident de circulation, est resté cloué dans un fauteuil durant 16 mois. A partir de là, Médé se permettait une grasse matinée et n'ouvrait qu'à 5h00.

Quelques employés se sont succédés derrière le comptoir pour les seconder car, au moment sacré de l'apéro, il fallait être quatre ! Daniel et Marylaine se souviennent avec émotion de Pierrot Gay et de Pierre ainsi que de Mme Lopez côté tabac.

L'ambiance de ce café d'alors était toujours au beau fixe... Les souvenirs remontent... Et Daniel sourit en évoquant les bêtises du « Noir » (Maurice Berlatier), les facéties de Milou (Emile Lajoux) ou les exploits de chasse de « Banaste » (M. Desmero). En l'écoutant, j'ai l'impression d'y être, son récit résonne à la manière de Pagnol.

Revenir sur cette époque est pour eux synonyme d'énormément de travail mais aussi et surtout de beaucoup de plaisir, de joie et de bienveillance. Certains notables d'Arles venaient même se ressourcer en ce lieu.

Les deux hommes ont ainsi mené « l'affaire » pendant des années soutenus par leurs épouses et surtout grâce à une amitié hors normes toujours vivace aujourd'hui entre les deux familles, ce malgré la disparition d'Alain il y a plus de 20 ans. Le sourire s'efface des lèvres de Daniel lorsqu'il évoque la perte de son ami, de son frère comme il dit. Rien ne sera plus comme avant, rien ne remplacera ce vide, pas même le temps qui passe...

Et le temps est passé... Il y a eu plusieurs gérants : la famille Griot, Jean Salvini, Eddy Cossio jusqu'à la vente du fonds de commerce en 2019 aux cousins Moulin qui le tiennent toujours aujourd'hui.

MERCI Daniel !

L'histoire d'un bar comme il en existait dans tous les villages, témoin d'une époque où l'on n'avait pas besoin d'écran pour avoir des amis.



UN PETIT TOUR PAR... « LA BERGERIE PROVENÇALE »



Bien connu des Raphélois, ce restaurant retrace l'histoire de toute une famille. Tenu par Didier Geniès et son épouse Patricia, il a ouvert ses portes il y a 65 ans. Véritable institution, il a accueilli des personnalités comme Hugues Auffray, Claude Nougaro, Jacques Martin, Tri Yann, Francis Lalanne... De nombreux autres noms plus ou moins connus figurent sur son livre d'or, dont le dernier, Patrick de Carolis, qui a découvert avec émotion sur les murs du restaurant, une photo de sa mère à côté de la fondatrice de la Bergerie Provençale.

Tout commence au début des années 50, par l'arrière-grand-père de Didier qui est éleveur de moutons et par son fils Emile Geniès, le grand père de Didier, qui créent le premier camping de la région d'Arles, à proximité de la bergerie familiale.

Pour répondre aux besoins des campeurs, la bergerie sera transformée en restaurant (d'où l'appellation « *La Bergerie Provençale* ») ; et c'est « Nanou », la fille d'Émile qui sera installée à la tête de celui-ci à partir de 1959.

On peut encore voir, sur les murs du restaurant, les ciseaux qui étaient utilisés par l'arrière-grand-père pour tondre ses moutons.

« Nanou » tiendra le restaurant pendant 26 ans, avec l'aide d'une employée fidèle, Gaby Chauvet, personnage emblématique, responsable des grillades et de la « cassate » (glace au rhum et fruits confits), qui connaissait tout le monde et que tout le monde appréciait.

« Nanou » a eu 2 enfants, Isabelle, qui a repris le camping et l'a dirigé pendant quelques années et Didier qui a pris le restaurant en gérance en 1982 et l'a tenu avec sa mère, avant de le racheter en 1985. C'est aussi à cette période qu'il a rencontré Patricia, jeune Parisienne en vacances au camping, et qu'il l'a entraînée dans son aventure raphéloise.

Et presque 40 ans plus tard, Didier, 62 ans, est toujours fidèle au poste. C'est lui qui officie en cuisine, pendant que Patricia s'occupe des desserts et

du service. Isabelle, qui habite à proximité, vient fréquemment aider au service.

Didier et Patricia ont une fille, Laura, et une petite fille de 4 ans et demi.

La Bergerie Provençale est un restaurant traditionnel dont les spécialités sont, entre autres, la gardianne de taureau, l'aïoli, le gigot d'agneau... Les ingrédients sont des produits frais et les viandes sont d'origine locale.

Le restaurant est ouvert le midi, de février à décembre, tous les jours sauf le jeudi. Il est ouvert le soir en juillet et en août et exceptionnellement à d'autres périodes, sur réservation. Du lundi au vendredi, Didier propose uniquement le menu du jour (18 euros - vin compris), et notamment, un vendredi sur deux, c'est l'aïoli qui est au menu. En revanche, le week-end, c'est une carte plus conséquente qui est proposée.

A l'époque, c'est-à-dire dans les années 60 à 90, nombreux sont ceux qui se sont mariés ou ont fait leur communion à la Bergerie Provençale. C'était aussi un temps où il y avait beaucoup de circulation sur la route départementale, donc beaucoup de clients de passage, sans compter aussi les nombreux aficionados qui venaient du centre-ville d'Arles au moment des férias.

Les temps ont changé (voie rapide, bodégas, salles de réception retiennent les consommateurs), mais la clientèle est toujours là. Aujourd'hui ce sont des groupes de 50 à 70 personnes, des cars de tourisme qui vont au carnaval de Nice, aux fêtes de Menton ou qui effectuent d'autres circuits, qui réservent à la Bergerie Provençale. Il y a aussi beaucoup d'habitues qui reviennent régulièrement et une quinzaine de fidèles parmi les fidèles qui sont là tous les vendredis.

Didier a deux passions, le travail et la chasse : le travail parce que son restaurant c'est sa vie, il n'est d'ailleurs pas pressé de prendre sa retraite ; la chasse parce qu'il aime énormément marcher dans la campagne, accompagné de ses chiens, et parce que dit-il : « Dame Nature lui change la tête ! ».

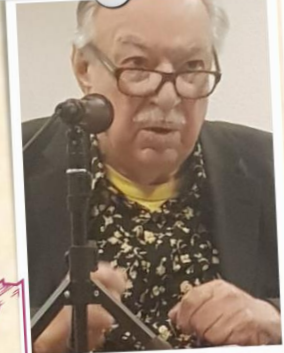
Peut-être rêve-t-il inconsciemment de voir sa petite fille aux manettes du restaurant, mais pour cela il devra rester aux fourneaux encore quelques années...



RÉTROSPECTIVE DE NOS DERNIÈRES ANIMATIONS

Contes et Légendes

Causerie G. Carlevan



9 février 2024



autour de Raphèle

Le Rhône est devenu depuis plusieurs décennies une source fondamentale pour la connaissance historique d'Arles et une mine inépuisable d'objets archéologiques de grande valeur.

ARLES - RHÔNE 3 FOUILLE & RESTAURATION D'UN CHALAND ANTIQUE

Par Claude SINTES

Claude SINTES nous a décrypté la campagne organisée pour fouiller puis restaurer la barque fluviale Arles - Rhône 3, désormais pièce la plus spectaculaire présentée dans le Musée de l'Arles Antique.



C'ÉTAIT LE 15 MARS!

Une conférence passionnante !





LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

2024

PROGRAMME CLUB TAURIN RAPHÉLOIS



ARENES PIERRE PLANTÉVIN

Chemin de la Cabro d'OR - 13280 Raphèle les Arles

Tél. 06 63 46 47 00

ctraphelois@outlook.fr

Club Taurin Raphélois



COURSES CAMARGUAISES

Jeudi 6 Juin - Trophée Jeunes Pousses

Manades : Alain - La vidourlenque
École Raseteur : Arles

Samedi 7 Octobre - Finale Trophée Jeunes Pousses

Jeudi 20 Juin - Course de Taureaux Jeunes

Complète de la Manade des Chanoines souvenir
Emile TRAZIC

Vendredi 21 Juin - Course de ligue

Manades : Chanoines - Mogador - Laurent

Jeudi 4 Juillet - Course de Taureaux Jeunes

Manades : Lautier - Thibaud - Gros - Caillan

Jeudi 18 Juillet - Course de Taureaux Jeunes

Manades : Clement - Agu - Chanoines - La comtesse

Vendredi 13 Septembre - Course de Taureaux Jeunes

Complète de la Manade Layalle 20 ans

Samedi 28 Septembre - Course de Taureaux Jeunes

Complète de la Manade Lautier

TROPHÉE DE L'OR DE PROVENCE COURSE À L'AVENIR



Vendredi 17 Mai

Trophée Sébastien Laugier

PASTIS (ST Germain) - MILOUIN (Maihan) - TOPAZE (Laurent)
RINCON (Caillan) - GABIAN (Chanoines) - FERDINAND (Rousty)
CHICUELO (Mogador)

Samedi 15 Juin

Trophée Bernard Lautier

AGRINAS (ST Pierre) - KIRIKOU (Thibaud) - FIGARO (Chanoines)
FILOU (Lautier) - SANTEN (Navarro) - JASMIN (Gillet)
CONNEMARA (Caillan)

Samedi 22 Juin

Trophée Pierre Plantévin

BAGNARD (Layalle) - ROLLO (Cougourlier) - SALINIER (Mogador)
BELUGUE (Chanoines) - BIPBIP (Clement)
ATTIUS (Lautier) - ARTILLEUR (Rhône)

Samedi 20 Juillet

GRANDE FINALE

COLVERT (Lou pantai) - NUAGE (Rambier-Cavallini)
FIGARO (Chanoines) - MINOT (Richebois) - MERCUR (Layalle)
Un espoir (BON) - Un espoir (Laurent)

Raseteurs invités :

DE ANDRADE - EL MAHBOUB - BENHAMMOU - AMERAOU
BOUKHARTA - EL GHIATI - BRESSY - JAKUPI - LOPES.F
KAOUS - DENIS - DJABELKIR - OUFKIR - ZIDAN - OUKHARTI

AUTRES MANIFESTATIONS

Vendredi 14 Juin - Rencontre des Manades 21h30

Manades : Clément - Chanoines - Gillet - Conti - La comtesse

Jeudi 22 OU 29 Août - INTER-VILLAGE 21h

EQUIPES : RAPHELE - MOULES
Manades : Agu

1 et 16 Novembre - Course au Plan 14h

Manade à définir

TAUREAUX PISCINE

25 Mai - 1 Juin - 8 Juin - 23 Juin

28 Juin - 5 Juillet - 26 Juillet

2 Août - 9 Août - 16 Août - 23 Août



Organisent un :

VIDE-GRENIER

Lundi 20 Mai 2024

Place des Micocouliers

Et vous informent qu'une :

SOIRÉE ESTIVALE EN PLEIN AIR

Est en prévision pour Juillet 2024

Place des Micocouliers

ASSOCIATION
LOI 1901

LE RÊVE DU PHÉNIX

ORGANISE UN SPECTACLE
EN COLLABORATION AVEC DIVERSES ASSOCIATIONS

LE 1 JUIN 2024

ADULTE : 5€
ENFANT : 2€ (-3 ANS GRATUIT)

OUVERTURE DES PORTES 19H00
DÉBUT DU SPECTACLE 20H00

GYMNASÉ JEAN FRANCOIS
LAMOUR,
13200 ARLES



Les bénéfices serviront à ouvrir un lieu dédié aux personnes atteintes de maladie graves qui pourront venir trouver du réconfort, des activités du sport ou même tout simplement de l'écoute. Une autre partie des bénéfices de ce spectacle serviront au service cancérologie de l'hôpital d'Arles pour les aider à financer leur voyage en Italie, soignants soignés.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
AMANDINE 06.28.53.26.95
OU
MAGALI 06.19.76.55.63

ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Kermesse des écoles

VENDREDI 7 JUIN

Centre Jean Vilar

AMICALE

En soirée
Un repas festif vous attend !

A vos agendas !
Réservez votre soirée !!!...



Art
Singularier

Le spectacle de fin d'année de l'école de danse raphéloise « Art Singularier » se déroulera le **VENDREDI 7 JUIN à 20H15** et le **SAMEDI 8 JUIN à 15H30** au CDC de St Martin de Crau.
Informations au 06.66.65.94.51



Verte
Plume
Editions

Un coup de cœur chez Verte Plume !

J'aimerais vous présenter, cette fois, une véritable petite pépite littéraire que je suis très fière d'avoir publiée en janvier dernier.

Il s'agit d'un titre destiné aux enfants de plus de 8 ans, un recueil d'histoires étranges ou extraordinaires : **Petits Contes Bizarres** de l'auteur arlésien Pierre Mainguy.

Une recette efficace qui réglera, à coup sûr, l'imaginaire des jeunes lecteurs : prenez une fée maladroite, une maison hantée par de gentils fantômes, un ogre farfelu et... édenté ! (est-ce possible ?...), rajoutez quelques farfadets farceurs, un mystérieux livre où les personnages prennent vie, puis saupoudrez d'une pointe d'humour et d'une bonne dose de fantaisie, vous obtiendrez 5 super contes totalement abracadabrants et fantasmagoriques !

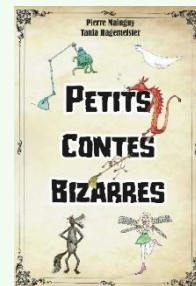
A la lecture de ces histoires intemporelles, je suis redevenue cette petite fille rêveuse de 8 ou 9 ans qui dévorait, le sourire aux lèvres, les fameux Contes de la Rue Broca de Pierre Gripari, ouvrage incontournable de la littérature jeunesse française et livre de chevet de mon enfance !

Alors, vous pensez bien que je ne pouvais pas me permettre de passer à côté de ce titre prometteur du talentueux Pierre Mainguy qui a donc rejoint illico les collections jeunesse de Verte Plume.

Illustré par l'artiste Tania Hagemeister, ce mini recueil aux allures de grimoire ravira tous les petits curieux qui oseront s'immerger entre ses pages...

Ce livre est disponible sur notre boutique en ligne : www.verteplumeeditions.com.

Et sur Amazon, Fnac, Cultura ainsi qu'à la commande chez votre libraire habituel.



Corine Matteoli Fanjas, Editrice Verte Plume Editions

ACCOMPAGNEMENT – SOLIDARITÉ

Le Corbillard

FÊTE SES 70 ANS !

Accompagnement Solidarité



Le Corbillard

Pour fêter mes 70 ans, un peu de mon histoire... Mes parents m'avaient déclarée pour 50 ans à la Sous-Préfecture sous le nom ASSOCIATION MUTUELLE DU CORBILLARD. Je suis née entre Moulès et Raphèle en 1954.

Avant que je n'existe, le cheval et la charrette étaient le seul moyen de transport pour accompagner parents et amis à leur dernière demeure. C'est ainsi que les deux villages se sont associés et cotisés pour acheter des chevaux vapeur.

Mais au bout de quelques années, les chevaux, fatigués, n'étaient plus conformes à la législation. Et, mes parents n'avaient pas les moyens d'en acheter des neufs.

Aussi en 1998, pour ne pas mettre en péril les traditions villageoises, je me suis adaptée tout en conservant l'esprit d'**accompagnement et de solidarité** envers ma famille et mes amis ; je me suis alors accoquinée avec les pompes funèbres de la commune d'Arles.

Merci à mes parents et ceux qui ont su garder cet esprit et ces convictions pendant de longues années !

Dans un SGV (siècle à grande vitesse), les lois changent, le monde bouge, les adhérents aussi. Les associations doivent aussi s'adapter. C'est ce que je fais.

En 2004, comme je suis tenace et ne veux pas mourir, je réactualise ma naissance administrative pour encore 50 ans. J'en profite pour améliorer un peu la condition de vie de mes adhérents, et surtout, je réalise une ouverture en déplaçant le champ territorial des adhésions à la commune entière et aux communes voisines afin de suivre mes adhérents.

Je renais une nouvelle fois en 2012 en bouleversant mes statuts enregistrés à la Sous-Préfecture sous la raison sociale :

ACCOMPAGNEMENT - SOLIDARITE

Le Corbillard

Ne cherchez pas..., ce n'est pas un hasard !

Maintenant que j'ai rajeuni, l'ouverture que j'ai faite en 2004 me permet aujourd'hui de faire face aux contraintes légales, puisque les accords que nous avons avec la commune d'Arles ne rentrent plus dans mes prérogatives. C'est ensemble, et d'un

commun accord, que nous avons mis un terme à cette convention.

Ne pouvant revenir au cheval et à la charrette, et surtout, consciente que lors d'un décès, les parents n'ont ni le temps, ni la possibilité morale de faire jouer la concurrence, c'est à la place des familles que j'ai consulté les différentes pompes funèbres des environs.

Pour cela, j'ai longuement travaillé avec mes amis du Conseil d'Administration pour choisir l'entreprise de pompes funèbres qui correspond le mieux au suivi de mes convictions et offre aux adhérents les meilleures prestations possibles dans un bon rapport qualité/prix.

Nous prenons donc en charge aujourd'hui toutes les démarches administratives auprès des municipalités, des services religieux, des crématoriums, etc, tout simplement car nous sommes conscients des difficultés qu'éprouvent les familles pour trouver rapidement les bons bureaux, les bons interlocuteurs dans les moments difficiles d'un décès.

A ceci s'ajoute l'aide financière commune avec le prestataire soit environ 30% du coût d'un enterrement, pour une cotisation familiale de 40 € par an.



Photo : « Les membres du Bureau de l'Association soucieux d'offrir le meilleur service dans des moments difficiles. » © Y.S.- Journal « La Provence »

Si vous avez les mêmes convictions sociales que moi, alors rejoignez-moi !

☎ : 06.71.44.49.01

Une dernière info : l'association propose aussi, chaque année, un apéro-spectacle et une sortie culturelle.

LA REINE D'ARLES, UNE REINE DE CŒUR...

Toutes les petites filles ne rêvent-elles pas d'être des princesses ?!... Eh bien à Arles, c'est être Reine d'Arles dont rêvent certaines jeunes filles !

Tous les trois ans, depuis près de 100 ans, est élue la Reine d'Arles, à l'occasion de la fête des Gardians. Elle règne sur le Pays d'Arles et en défend son histoire, ses traditions et sa langue, accompagnée de ses Demoiselles d'Honneur.

La première Reine d'Arles a été élue en 1930 à l'occasion du centenaire de la naissance de Frédéric Mistral, chantre de la culture provençale et fondateur du Félibrige. Cette association promeut la langue et l'identité des régions de langue d'oc. Ses membres, appelés félibres, sont réunis par pays. Ceux d'Arles ont désigné leur première Reine dès 1878, mais sans réelle organisation ni périodicité.



Photo : « Angèle Vernet, première Reine d'Arles- Fonds Ferriol »
© Muséon Arlaten

C'est ainsi qu'un jour de 1930, Arles s'est transformée en un royaume (tout symbolique), royaume sur lequel règne une jeune fille dont le vêtement d'apparat est le costume traditionnel d'Arlésienne.

« 1930, l'année du centenaire mistralien, marque un point d'orgue dans l'évolution des traditions arlésiennes. C'est alors que le Comité des Fêtes crée la fonction devenue mythique de "Reine d'Arles". Sa titulaire est appelée à présider les fêtes traditionnelles et à incarner le particularisme de la cité. L'influence du félibrige est là encore évidente. Ce mouvement s'était doté d'une reine symbolique dès 1878 [...]. Le rituel de la Reine d'Arles ressuscite le goût de la représentation et de l'ostentation qu'avaient les Arlésiennes des XVIII^e et XIX^e siècles. » - Jean-Maurice ROUQUETTE, « Arles : histoire, territoires et cultures »

Depuis 1930, vingt-quatre Reines d'Arles se sont succédées. Afin d'être couronnées, les jeunes femmes

doivent être nées à Arles ou d'ascendants arlésiens ou du Pays d'Arles, être âgées de 18 ans au moins et de 24 ans au plus, le jour de l'élection, être célibataires et le rester pendant la durée du Règne. Elles doivent connaître l'histoire, la littérature, les arts, l'architecture et les traditions du pays d'Arles et de la Provence. Elles doivent également pouvoir tenir une conversation en provençal, et monter à cheval.

L'ultime et certainement plus importante des conditions, pour une Reine d'Arles, est de maîtriser parfaitement la langue et le costume comme la coiffure traditionnelle de l'Arlésienne. L'un comme l'autre varie selon l'âge et l'activité de celle qui les porte.

L'élection de la Reine d'Arles et de ses Demoiselles d'honneur est, de nos jours, toujours organisée par le Comité des Fêtes d'Arles, dont la dénomination actuelle est Festiv'Arles. Depuis les années 1980, de nombreux changements ont eu lieu, significatifs à la fois d'une adaptation permanente aux moyens de communication contemporains et d'une réorientation des préoccupations identitaires.

« A partir des années 1980, la Reine d'Arles prend une importance accrue. La forte personnalité des jeunes filles qui occupent tour à tour cette fonction n'est pas étrangère à cette évolution. Chacune d'entre elles laisse sa marque dans un aspect particulier de la culture provençale. Grâce aux travaux de recherches sur l'histoire du costume arlésien que sa mère commence alors à entreprendre et auxquels elle participe, Odile Pascal aura, par exemple, lors de son mandat un rôle déterminant qui explique la renaissance que connaîtra le costume à partir des années 1980 [...]. Géraldine Barthélémy insistera quant à elle sur le côté linguistique. Elle n'hésitera pas à prendre la parole en langue provençale lors de la fête du costume, tradition qui sera désormais suivie. » - Jean-Maurice ROUQUETTE, « Arles : histoire, territoires et cultures »



Odile PASCAL



Géraldine BARTHELEMY et ses Demoiselles d'Honneur

Une enquête autour de la Reine d'Arles, figure traditionnelle de la ville, incarnant la sauvegarde de valeurs culturelles et morales héritées d'un passé mythifié, a été réalisée par Florie Martel et Corinne Cassé ainsi que par Laetitia Nicolas, ethnologues*, pour le compte du Muséon Arlaten d'Arles. Cette enquête a permis de mettre en exergue le parcours emprunté par les candidates à cette élection.



Photo : « XXIVème Règne d'Arles - Camille Hoteman et ses Demoiselle d'Honneur » - © Cellule Communication - Muséon Arlaten - CD13

POSTULER, CONCOURIR, ÊTRE SÉLECTIONNÉE

Le retrait puis le dépôt du dossier de candidature fait partie de la ritualisation mise en place. Les candidatures sont examinées par une commission qui vérifie que leur contenu est conforme et que les critères sont respectés (âge, nationalité, lieu de naissance ou celui des ancêtres, chevelure assez longue pour se coiffer).

Le jury qui fait passer les épreuves et procède au vote final comprend sept personnes, dont une ancienne Reine, un représentant des institutions culturelles d'Arles et des personnalités emblématiques de la culture locale. Deux

journées d'épreuves de présélection visent à établir la liste des sept jeunes filles retenues : épreuve écrite de culture régionale ; épreuve de coiffure, la pose du ruban étant la pierre angulaire de l'habillement de l'Arlesienne ; épreuve de défilé, à la suite duquel les candidates se voient attribuer une note de prestance et d'allure ; enfin épreuves orales.

L'élection a lieu le 1^{er} mai, parmi les candidates retenues, qui passent



« Arlésienne au brin de muguet » - peinture de Danielle RASPINI

chacune un entretien avec le jury réuni. La Reine est désignée dans la foulée et présentée, ainsi que les Demoiselles d'Honneur, par le Maire d'Arles au balcon de l'Hôtel de Ville. La foule réunie sur la place en contrebas attend le traditionnel « *Pople d'Arle, veici ta rèino !* » lancé par le premier magistrat. Le règne est intronisé en juillet lors d'une cérémonie publique au Théâtre Antique d'Arles.



Photo : « L'annonce, au balcon de l'Hôtel de Ville » - © Florie MARTEL / Muséon Arlaten

Devenir et être Reine : suivre un chemin tracé

C'est un parcours, un « cheminement » de plusieurs années, ponctué par de nombreuses étapes, quasiment identiques pour toutes les candidates. Premier costume porté toute petite, inscription dans un groupe de « maintenance » des traditions, prise du ruban aux Saintes-Maries-de-la-Mer... jusqu'au dépôt du dossier pour se présenter à l'élection.

Cette évolution suit les âges de la vie des jeunes filles, qui deviennent alors des femmes... mais des femmes arlésiennes de surcroît. Accéder au titre de Reine d'Arles représente un véritable « engagement », un « accomplissement ».

« Je me présente à l'élection parce que je suis née dans les traditions, c'est ma vie de tous les jours, je vois des taureaux au travail, le week-end je m'habille, je suis dans ce milieu depuis toujours donc pour moi c'est une étape de ma vie. »

Transmission

Les familles jouent un rôle capital dans la préparation et le soutien à la candidate, mais les groupes folkloriques, dépositaires et passeurs de traditions, sont aujourd'hui des institutions ayant un rôle essentiel dans l'accumulation et la gestion d'un certain « capital social et culturel », nécessaire aux candidates à l'élection.

Si chacun se défend d'élire une Reine de beauté, tout le monde a son opinion sur l'allure physique et les valeurs morales que doit avoir une Reine, ainsi que sur une origine géographique privilégiée. Le tout est donc pour les candidates d'arriver à faire correspondre leur

représentation de ce modèle avec leur identité propre.

SE COIFFER, COUDRE, POUR ÊTRE SOI

Partie intégrante du costume, la coiffe arlésienne a ses contraintes (une chevelure longue) et mobilise un savoir-faire spécifique. L'autonomie dans le montage de la coiffe est primordiale pour des jeunes femmes appelées à s'habiller plus d'une centaine de fois par an au cours du règne.

Le costume se distingue par le fait qu'il est créé « sur mesure » : il est unique et totalement adapté à la personne qui le porte. La confection monopolise le temps et l'énergie des femmes, en famille ou entre amies, mais permet de rassembler et transmettre. Faire son costume soi-même représente une fierté et prouve l'authenticité de la pratique.



Photo : « Porter le costume d'Arles » - © Florie MARTEL / Muséon Arlaten

« Les fichus je les brode avec ma grand-mère, ça a une autre valeur et je pense que ça change le port aussi, c'est une autre fierté, pour moi c'est vraiment important et même primordial de pouvoir faire les costumes moi-même et en somme de savoir ce que je porte aussi et la valeur de ce que j'ai, du coup ce n'est pas une valeur financière mais une valeur presque sentimentale. »

La sensation que procure le port du costume d'Arlésienne est décrite comme particulière. Le costume fait partie de la beauté des Arlésiennes, il semble révéler la véritable personnalité de celle qui le

porte et permet de se dépasser, ce que toutes les candidates ont formulé.

« Toutes, quand on met le costume on se sent plus belles, on se tient plus droites, ça change, quand on met ça, on rentre dans notre mission. »

RÉGNER : S'INVESTIR TOTALEMENT ET ASSUMER LE RÔLE

La gestion de leurs fonctions a de nombreuses conséquences pour ces jeunes femmes d'aujourd'hui. L'aspect financier est une contrainte, mais également la gestion du temps et de la fatigue : en effet, la plupart poursuivent des études ou travaillent déjà, ce qui valorise le fait qu'une Reine est une femme de son temps, à la « tête bien pleine », encline à faire des sacrifices.

La Reine d'Arles est perçue comme la personne qui doit « faire perdurer ». Elle joue un rôle essentiel de transmission et de représentation. Le costume se trouve à l'interface de l'identité individuelle et de l'identité collective. La portée symbolique de ces jeunes filles élues se trouve au croisement de ce qu'elles sont, de la représentation qu'elles donnent et du crédit accordé par les « autres » à cette représentation.

* Ethnologie : étude des peuples et de leur organisation, de leurs coutumes

Source : Muséon Arlaten - <http://www.museonarlaten.fr/> / Wikipédia - <https://fr.wikipedia.org>



29-31 rue de la République
13200 Arles

☎ : 04 13 31 51 99

Ouvert tous les jours de 9h30 à 18h (sauf le lundi)
Un musée à ne pas rater si vous avez envie de tout savoir sur la culture provençale... Un superbe voyage en 5 temps vous y attend !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Raphèle a eu l'honneur d'« enfanter » deux Reines d'Arles :

- Maryse Orgeas de 1947 à 1954 (IIème Règne d'Arles) ; une rue de Raphèle porte son nom...
- Et Carole Bressy de 1990 à 1993 (XIVème Règne d'Arles).

RENCONTRE AVEC NAÏS LESBROS, XXIIIÈME REINE D'ARLES



C'est une jeune femme souriante, authentique et sincère que nous avons le plaisir de rencontrer en cette fin d'après-midi de printemps.

Naïs Lesbros, c'est "l'histoire d'une fille de berger qui a réalisé son rêve", premiers mots de son discours d'intronisation lors de la Fête du Costume du 2 juillet 2017. Cette histoire -son histoire- a commencé le 1^{er} juin 1994 quand sa mère vivant à Mollégès a tenu à lui donner la vie à Arles, car être née à Arles était la condition à l'époque pour être Reine d'Arles...

Naïs a évolué dans une famille passionnée de

Tradition, sous tous ses aspects : le costume, la langue et la danse par sa mère ; l'élevage, la bouvine et la roussatine par son père ; sans oublier son grand-père auteur provençal que nous pouvons rencontrer à Raphèle lors de la Fête des Bergers. Elle a aussi deux frères qui évoluent dans le milieu de la Tradition, éleveurs de brebis à Mollégès.

Très jeune, Naïs porte le costume « dit de Mireille », puis c'est elle qui s'habille et revêt le précieux costume d'Arlésienne pour participer aux fêtes d'Arles, de Mouriès, de Mollégès... À l'âge de 15 ans, c'est la prise du ruban aux Saintes-Maries de la Mer, et puis cette envie irrésistible de porter de plus en plus régulièrement le Costume.

Le Costume... Naïs le décrit comme une seconde peau, une « arme »... Quand elle le porte, elle se sent - d'après ses propres mots - invincible, confiante, affirmée, sentiments qu'elle ne ressent pas forcément dans sa vie civile. Elle s'intéresse de plus en plus à l'histoire de cet habit traditionnel, faisant de nombreuses recherches, observations, y compris à travers les différentes iconographies qui le représentent. Très vite, elle se coiffe seule.

En 2014, année de l'élection du XXIIème Règne d'Arles, Naïs a 20 ans et sait qu'il ne lui reste plus beaucoup de temps pour prétendre au titre de Reine d'Arles puisque les postulantes doivent être âgées au plus de 24 ans au moment de l'élection. Vont s'en suivre trois années intenses de travail personnel sans relâche, un véritable apprentissage ! (participations à toutes les fêtes relatives à la Tradition, aux différentes conférences données sur le sujet, nombreuses recherches personnelles...). Pourquoi un tel apprentissage ? Les postulantes sont face à un jury inconnu le jour J ; il est donc nécessaire de posséder une connaissance très large.

Naïs nous décrit le processus comme un véritable cheminement... L'entourage, l'implication de la famille notamment, fait partie de ce processus. La famille... Elle va être un des maillons les plus importants, elle est embarquée dans l'aventure, elle est le soutien indéfectible mais elle est aussi celle qu'on va être obligée de mettre de côté à certains moments qui, avant l'élection, étaient des moments privilégiés (réveillon de Noël, 14 juillet, fêtes familiales, éventuels baptêmes ou mariages...). La Reine d'Arles met sa vie personnelle entre parenthèses pendant trois ans pour être sur tous les fronts de la Tradition ; elle est aussi l'ambassadrice du Pays d'Arles ! Être Reine d'Arles, c'est plus de 100 sorties costumées par an !

Ça y est... Le dossier est retiré, rempli, complété, rendu... 1^{er} et 2 avril 2017, ce sont les deux journées de présélection avec une attente des résultats semblant interminable le 2 avril après-midi. La famille proche est là ! À ce moment-là, Naïs aspire juste à intégrer le

Règne. C'est chose faite !...

La veille du 1^{er} mai, jour de l'élection, Naïs a la chance de pouvoir séjourner à l'Hôtel Jules César, ce qui lui permet d'avoir une source de stress en moins - être sur place pour s'habiller, se coiffer (pas de froissage du costume, ce qui aurait été le cas s'il avait fallu faire le trajet en voiture le jour J depuis Mollégès) -. En passant devant la Cathédrale Saint-Trophime, elle allume un cierge... On ne sait jamais... Dans la nuit, elle se réveille très tôt ; il est 3 heures du matin quand elle commence à se préparer. Si lors des présélections, elle se disait : « Je serai Demoiselle d'Honneur, et c'est très bien » ; cette nuit-là, elle se sent prête, déterminée - « Je serai Reine d'Arles » -.

Le passage devant le Jury, la proclamation des résultats... Tout se précipite et lorsque Naïs se retrouve sur le balcon pour être ovationnée par le peuple d'Arles à qui on vient d'annoncer « Pople d'Arle veici ta Rèino » pour les trois prochaines années, elle n'est plus tout à fait elle-même - « C'est comme si j'étais sortie de mon corps » -. Emotion, joie mais aussi le sens des futures responsabilités se mélangent dans ses pensées ; celles-ci vont aussi vers sa famille présente. - « Il m'a fallu une journée pour réaliser ce qu'il m'arrivait et ce n'est que le jour de l'intronisation, lors de la Fête du Costume, que je me suis sentie Reine d'Arles » -.



2021, c'est la fin du Règne (il a duré 4 ans au lieu de 3 pour cause de COVID)... Naïs nous dit avoir dû se préparer à « l'après ». La fin du Règne n'est pas si anodine que cela. Il y a un tel conditionnement lors de celui-ci qu'il est difficile de tout lâcher et il est impératif de savoir se mettre en retrait pour que celle qui lui succède puisse à son tour vivre pleinement son règne.

Une fois ce sentiment de « deuil » écarté, Naïs ressent cette fierté toute naturelle d'avoir été Reine d'Arles. Elle a le sentiment d'un travail bien fait, la satisfaction d'être allée au bout de sa mission, d'avoir permis d'ouvrir la fonction de la Reine à la Culture en général et non pas simplement à la culture provençale. Elle est heureuse, tout simplement, d'avoir vécu tout ça. Elle est toujours en contact avec ses Demoiselles d'Honneur qui l'ont tant soutenue et secondée.

Mais, au fait, quelle est la mission de la Reine d'Arles ? Pour Naïs, quatre mots clefs peuvent définir la Reine d'Arles : Passion, Tradition, Transmission et Culture. Toujours pour Naïs, la Reine d'Arles est la représentante de la culture du pays d'Arles au sens large ; elle a pour mission de promouvoir cette culture, de la mettre en lumière et de la transmettre. Depuis quelques années, le poids de sa parole a plus de pouvoir ; aussi, pour représenter l'ensemble de la Tradition arlésienne, la Reine d'Arles se doit d'être apolitique, dicit Naïs.

À la question : « Quel est ton meilleur souvenir lors de ton règne ? », Naïs nous répond : « C'est sûrement cliché, mais ce sont les rencontres, toutes les rencontres, que ce soient celles avec des personnalités, ou le contact avec les arlésiens, ou encore avec la petite fille qui s'émerveille de pouvoir « toucher » la Reine d'Arles ».

Pour célébrer la fin de son règne, Naïs a reçu un magnifique fichu brodé de dentelles et paré de perles, dessiné par le couturier Christian Lacroix. Ce fichu a été cousu par sa mère qui a travaillé pendant 70 heures pour le réaliser. Ce cadeau symbolique représente la fin d'un chapitre de la vie de Naïs, mais aussi le début d'une nouvelle étape dans son parcours personnel.



Naïs s'habille toujours pour de nombreuses occasions, mais aussi pour son plaisir. Actuellement, elle travaille au Parc Naturel Régional de Camargue. Le 6 mai prochain, elle intégrera l'équipe du futur Musée du Costume dont l'ouverture est prévue pour juillet 2025, musée à l'initiative de la Maison Fragonard.

Nous posons une dernière question à Naïs : « Que dirais-tu à la prochaine Reine d'Arles ? ». Elle nous répond sans détours : « Trois ans, c'est court et long à la fois ! Il faut profiter de chaque instant ! La priorité, c'est le Règne ! Les Demoiselles d'Honneur jouent un rôle très important aux côtés de la Reine ! Il est nécessaire de rester soudées ! Être Reine d'Arles, c'est l'aventure d'une vie ! Faire ce qui semble juste, rester simple, humble, fidèle à soi-même et ne jamais oublier d'où l'on vient, c'est ça le secret !

Merci Naïs pour ta simplicité !

ÊTRE MAMAN DE LA REINE D'ARLES...



Patricia Disset nous accueille à Fourques, où elle habite, pour nous parler d'elle à travers son rôle de maman d'une ancienne Reine d'Arles, Florence Disset (2002-2005 / XVIIIème Règne d'Arles). Nous la rencontrons à la Mairie ; Patricia est 6^{ème} Adjointe de l'actuelle municipalité, déléguée à la prévention, à la gestion des

risques, à la communication, au patrimoine et à la culture provençale.

Patricia n'est pas originaire d'Arles. C'est une « déracinée » -selon ses propres termes-. La Tradition, elle y entre à l'âge de 16 ans par le biais d'une amie qui fait partie du groupe « folklorique », « L'Etoile de l'Avenir », l'un des plus anciens groupes de maintenance et de tradition d'Arles. Elle y rencontre son futur mari, qui lui, est né à Arles et a été élevé dans la Tradition dès l'âge de 7 ans. Patricia s'habille, danse ; son mari est tambourinaire. Deux filles naissent de leur union, Florence et Sophie, toutes deux nées à Arles.

Tout tourne autour du Costume, des dentelles, des rubans et de l'amidon, ainsi que des taureaux et des chevaux dans la famille Disset. C'est ainsi que, dès l'âge

de 9 mois, Florence défile dans sa poussette à l'occasion de la pégoulado. A partir de là, Florence s'habille très régulièrement pour maintes occasions ; Sophie, elle, préfère danser. Les deux filles de Patricia, évoluant depuis leur plus jeune âge dans la Tradition, y sont comme « ancrées » ; elles montent aussi, toutes les deux, à cheval (le papa est cavalier).

Nous sommes en 2002. Florence demande à son papa d'aller au Comité des Fêtes afin de retirer le dossier de candidature à l'élection de la Reine d'Arles. C'est une surprise pour l'ensemble de la famille ! Personne ne s'y attendait... Florence n'en avait jamais exprimé le désir ! A la question « Pourquoi ? » posée par ses parents, Florence répond : « Si je n'essaye pas, je le regretterai ». A l'époque, Florence travaille au Musée Arlaten pendant les vacances scolaires ; elle est subjuguée par ce qu'elle peut y voir... Cela n'aurait-il pas influencé sa décision ?...

Florence a 19 ans lorsqu'elle se présente. Elle prépare un Bac SMS en alternance et veut devenir éducatrice spécialisée ; elle suit ses cours à Puyloubier, un village à côté d'Aix-en-Provence, et elle effectue son alternance au C.C.A.S. d'Arles. Sa sœur, Sophie, est alors âgée de 16 ans.

Elle est retenue lors des présélections ; elles étaient 10, il en reste 7. La famille est enthousiasmée... Patricia et son mari sont ravis, les grands-parents aussi... Ils

pensent tous qu'elle vivra une belle expérience de Demoiselle d'Honneur...

Le jour tant attendu de l'élection arrive. Florence se prépare avec l'aide précieuse de sa maman. C'est son papa qui l'accompagne à ghoo au rendez-vous fixé par le Comité des Fêtes. Comme à leur habitude, Patricia, son mari, et leur fille cadette partent assister à la Messe des Gardians, à l'Eglise Notre-Dame-de-la-Major ; ils n'ont alors aucune attente vis-à-vis de l'élection en cours... Une fois la messe terminée, ils se dirigent vers la place de la République.

Patricia se rend dans la Salle d'Honneur de la Mairie pendant que les autres membres de la famille restent sur la place de la République.

Dans la Salle d'Honneur, Patricia discute de tout et de rien avec le public présent. C'est alors qu'une personne sortant de la pièce où est réuni le Jury lui fait des « signes » ; Patricia ne comprend pas tout de suite... Lorsqu'elle réalise enfin qu'il se passe quelque chose d'important pour sa fille, Patricia se souvient alors d'avoir vu défilé devant ses yeux des mètres et des mètres de tissus... (une belle anecdote qui fait rire celles et ceux à qui elle la raconte !).

Florence est sur le Balcon... Les cris de joie, forts et nombreux, des Arlésiens retentissent... Florence est connue de tous ces gens qui sont là en bas et qui l'acclament, heureux que ce soit elle leur nouvelle Reine...

Patricia éprouve alors une immense émotion, mais aussi une part d'étonnement, et par-dessus tout une immense fierté ; le reste de la famille aussi, bien évidemment...



Patricia nous décrit alors les trois ans du Règne de sa fille en quelques phrases : « C'est un énorme bouleversement pour la famille, c'est compliqué pour la fratrie, Sophie est alors adolescente et tout tourne autour de Florence ! Sophie se détache alors de la Tradition trop dévorante... Malgré tout, elle a toujours participé et a toujours été présente pour sa sœur, et inversement Florence a toujours été présente pour Sophie. Nous nous devions d'être « discrets » ; nous étions toujours présents pour Florence, nous l'avons assisté tout au long de son Règne, d'une manière

« logistique ». Nous devons trouver le temps pour Sophie aussi... ».

Arrive la fin du Règne... Patricia nous dit avoir ressenti un soulagement. La famille peut de nouveau aller où bon lui semble et quand elle le souhaite ; elle peut enfin reprendre sa vie... d'avant !

Aujourd'hui, Patricia est plus que jamais dans la Transmission. Elle est Présidente de L'Escolo d'Argènço, groupe de maintenance et de tradition de Fourques qui honore, chaque premier dimanche de mai, une petite fille, choisie pour représenter son groupe et son village pendant une année ; c'est la Fête de la Maïo.

Florence, elle, est toujours dans la Tradition mais moins qu'auparavant. Elle s'habille pour les grands événements et joue son rôle de transmission auprès de ses enfants. Elle est plus tournée vers la Culture et le Territoire... Peut-être tout simplement parce que son conjoint est éleveur et que Florence a trouvé son bien-être dans ce milieu... Elle n'est plus éducatrice spécialisée et travaille auprès de son conjoint ; en revanche, elle prend régulièrement sous son aile des stagiaires en difficulté des Maisons Familiales Rurales, lieux qu'elle connaît bien du fait de son ancienne activité professionnelle... Florence a trouvé son équilibre, alliant ses réflexes d'éducatrice spécialisée avec le monde de l'élevage qu'elle apprécie tant.

Sophie s'habille peu ; en revanche, elle danse et c'est elle qui donne les cours dans le groupe de tradition de sa maman.

En conclusion, Patricia nous dit que cette période de leur vie, même si elle a été compliquée, a été une expérience enrichissante pour tout le monde et surtout pour Florence qui a connu le prestige d'être Reine.

Son Règne lui a permis de vivre des événements forts... Notamment lors des différents voyages qu'elle a pu effectuer que ce soit en Croatie avec le Salon des Santonniers pour l'inauguration d'une crèche, ou au Japon avec l'Office de Tourisme pour l'inauguration d'un jardin Van Gogh, ou encore à Lourdes, lors du Congrès des Evêques de France, où elle a lu la messe en provençal, moment chargé d'émotion... Florence a aussi fêté les 100 ans de la Nation ! Un beau parcours pour cette Reine, qu'avaient tant ovationné les Arlésiens le jour de son élection ! D'ailleurs, encore aujourd'hui, Florence garde une certaine aura de son Règne, dixit sa maman.



LA PETITE RECETTE DE NICOLE : l'agriade saint-gilloise



Ingrédients : (pour 6 personnes)

- 1,5 kg de paleron (coupé en tranches fines)
- 2 gros oignons
- 100 g d'anchois à l'huile d'olive
- 100 g de câpres au sel
- 100 g de cornichons
- 4 gousses d'ail
- 6 c. à s. d'huile d'olive
- 6 c. à s. de vinaigre de cidre
- quelques feuilles de salade ou d'épinard (optionnel)
- thym, laurier, poivre du moulin

La préparation :

- La veille, peler et émincer au couteau les oignons, les câpres, les cornichons et les gousses d'ail. Réduire les anchois en pommade dans un mortier. Mélanger le tout avec 5 cuillerées d'huile d'olive, un peu de poivre du moulin (mais surtout pas de sel !)
- Dans le fond d'une cocotte en fonte ou en terre cuite, verser une cuillerée d'huile d'olive. Pour éviter que le plat n'attache, on peut recouvrir le fond de quelques feuilles de salade ou d'épinard (qui se dissoudra avec la cuisson, empêchant l'agriade d'accrocher : petit secret de cuisinière !)
- Déposer ensuite une couche de condiments hachés, étaler par-dessus une couche de tranches de viande (sans les faire se chevaucher), recouvrir de condiments hachés et ainsi de suite jusqu'à épuisement des ingrédients, en terminant par les condiments. Arroser de vinaigre et déposer quelques feuilles de laurier et une branche de thym

La cuisson :

- Arroser d'un verre d'eau puis enfourner le plat à 150°C pendant environ 3 heures
- Après cuisson, laisser le plat reposer quelques heures. Il est encore meilleur le lendemain ou le surlendemain. Repasser le plat au four à 150°C pendant 1 heure avant de servir. Accompagner de riz camarguais, blanc ou semi-complet, et d'un vin rouge du sud bien charpenté, type « Costières de Nîmes ».

LE LIVRE DE DOM

BAKHITA - Véronique OLMI

« Véronique Olmi compose un opéra sur la vie de cette ancienne esclave du Soudan, morte en 1947 à l'âge de 78 ans après cinquante-trois ans de vie religieuse en Vénétie. » - *L'Express*



"Il désigne Bakhita et Binah :

- Regardez ce que je vous ai ramené du marché !

C'est toujours un petit coup porté au cœur. Une violence qui surprend. Cette façon de parler d'elles, ce ton qui dit plus que les mots, ce dédain et cet appétit, comme si elles étaient sourdes. *Totalement idiotes.*"

Joséphine Bakhita (Giuseppina Bachita), dite la "Madre Moretta" ("Petite Mère noire"), dont la date de

naissance est estimée à 1869 au Soudan :

Bakhita a été enlevée à sept ans dans son village du Darfour et a connu toutes les horreurs et les souffrances

de l'esclavage. Rachetée à l'adolescence par le Consul d'Italie, elle découvre un pays d'inégalités, de pauvreté et d'exclusion.

Affranchie à la suite d'un procès retentissant à Venise, elle entre dans les ordres et traverse le tumulte des deux guerres mondiales et du fascisme en vouant sa vie aux enfants pauvres.

Bakhita est le roman bouleversant de cette femme exceptionnelle qui fut tour à tour captive, domestique, religieuse et sainte. Elle a été canonisée par le pape en 1992.

Avec une rare puissance d'évocation, Véronique Olmi en restitue le destin, les combats incroyables, la force et la grandeur d'âme dont la source cachée puise au souvenir de sa petite enfance avant qu'elle soit razzinée.

Née en 1962 à Nice, Véronique Olmi est une écrivaine française, principalement auteure de romans et de pièces de théâtre. Elle a également travaillé comme scénariste et comédienne et est cofondatrice du festival théâtral « Paris des Femmes ».

Mon avis ❤️ ❤️ ❤️ ❤️

**Bouleversant, émouvant ! Une raison pour le lire...
Découvrir la vie de cette femme hors du commun !**



AVIS À LA POPULATION

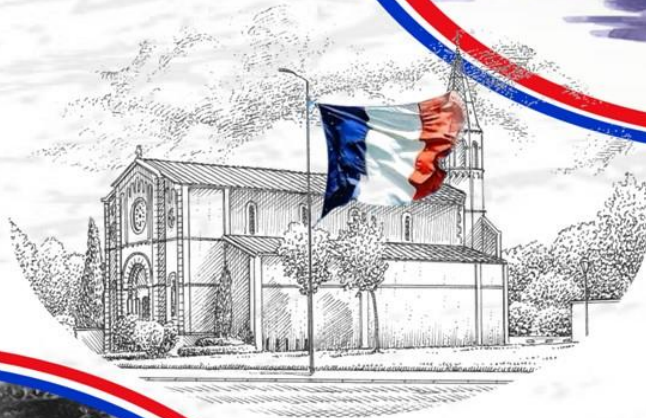
VENDREDI 14 JUIN 2024

MARCHÉ NOCTURNE À RAPHÈLE

80 ANS DE LA LIBÉRATION

30 ANS DU C.I.V.

**Produits Locaux
Planches Apéro
Buvette**



Bal Populaire

DJ Flo

Place des Micocouliers



[Retour](#)